

# Familles allocataires de la CAF

## Obtenez votre attestation de paiement CAF pour la restauration scolaire de votre lycée

Votre famille est allocataire de la CAF et vous souhaitez vous inscrire à la restauration scolaire ?

**Téléchargez** - ou demandez à recevoir par **courrier postal** ou **mail** - votre attestation de paiement CAF de moins de 3 mois sur l'application "CAF mon compte", sur le site [caf.fr](http://caf.fr) ou encore via la calculette de la Région Île-de-France.

Pour votre information, seule l'**attestation de paiement de la CAF**, qui précise les noms des membres du foyer ainsi que votre **quotient familial**, est valable pour la restauration scolaire.

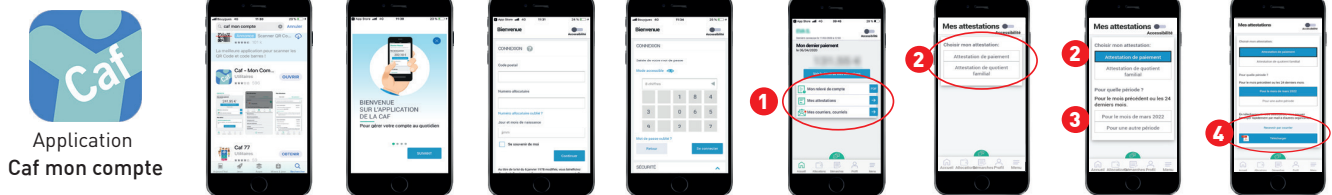
Le document intitulé "attestation de quotient familial de la CAF" n'est pas suffisant.

### ➤ Sur l'application « CAF mon compte »

Après avoir téléchargé l'application sur votre téléphone, entrez vos codes d'identification. Sur la page d'accueil, sélectionnez dans l'ordre :

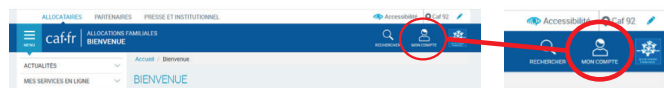
- 1 « Mes attestations »
- 2 « Attestation de paiement »
- 3 « Pour le mois de ... » (mois en cours)
- 4 « Recevoir par courrier » ou « Télécharger ».

En cliquant sur « recevoir par courrier » vous recevrez une copie par courrier postal. En téléchargeant votre attestation, vous pouvez ensuite l'envoyer par mail ou l'imprimer.

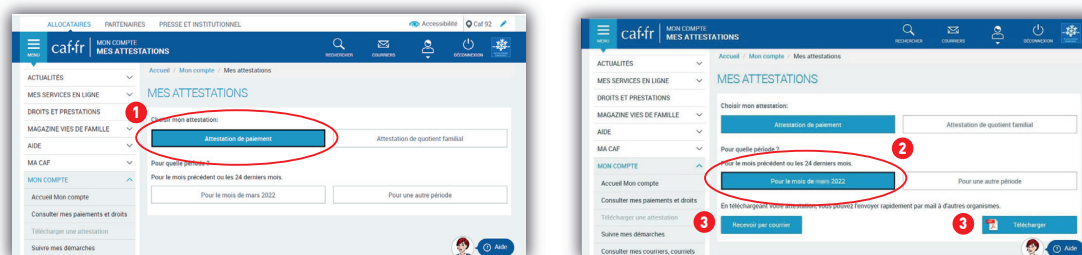


### ➤ Sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

1. Cliquez sur « mon compte », entrez son n° allocataire et son mot de passe



2. Dans « mon compte », cliquez sur « mes attestations », puis sur « attestation de paiement » 1, puis « pour le mois de... » (mois en cours) 2 :



3. Demandez à recevoir par courrier postal ou téléchargez ou imprimez votre attestation 3.

### ➤ Sur la calculette de la Région Île-de-France

Disponible sur le site [www.iledefrance.fr/equitable](http://www.iledefrance.fr/equitable) avec votre numéro d'allocataire

#### Besoin d'aide ?

Contactez la plateforme téléphonique ÉquiTables  
0 800 075 065



Contactez la plateforme téléphonique ÉquiTables du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h, à partir du lundi 16 mai au mercredi 13 juillet et du jeudi 25 août au vendredi 7 octobre 2022.

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE